

Effectif

La Direction nous informe d'une nouvelle suppression de postes en Normandie pour l'année 2020 de **27 ETPT (Equivalents temps plein Travaillés, soit plus d'une trentaine d'agent-es !)** sans aucune explication hormis « *un rééquilibrage entre régions* »... Le point sur les effectifs devrait être vu dans le détail sur la prochaine réunion en mars. Qui seront les grands perdants ?

L'avis du SNU : Alors que nous subissons une baisse des effectifs depuis 2016, vous serez sans doute ravis d'apprendre que pour la DG, notre charge de travail actuelle nous permettra d'encaisser sans problème ces suppressions de postes !

Vote du budget Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Comme tous les ans, le SNU Normandie construit et propose un budget ASC **équitable** (paliers en fonction des revenus du foyer), **solidaire** (non-discrimination des CDD/nouveaux entrants et aides aux activités des retraités) et **collectif** (activités collectives avec prise en charge du CSE).

Malheureusement sous l'impulsion du SNAP soutenu par la CFDT, la CFE-CGC et FO, vous n'aurez pas de paliers en fonction des revenus du foyer (haut salaire ou jeune agent-e, même dotation !), vous n'aurez pas de dotation pour les plus précaires (en dessous de six mois de contrats), vous n'aurez aucune aide pour les retraités et aucune activités collectives avec prise en charge du CSE...

Projet du SNAP : 17 votes POUR (SNAP, CFDT, CFE-CGC, FO), 6 votes CONTRE (SNU, CGT)

Projet du SNU : 6 votes POUR (SNU, CGT), 12 votes CONTRE (SNAP, CFDT, CFE-CGC) et 5 ABSTENTIONS (FO)

Coronavirus

Les élus.es du CSE ont mandaté la CSSCT pour qu'un protocole soit construit et mis à la disposition des agences pour une vigilance de toutes et tous suite à l'apparition du Coronavirus.

Point sur le pack de démarrage :

Pour notre région l'agence d'Elbeuf est l'agence pilote pour ce projet. Suite à une réunion de présentation au collectif le 12 septembre, cette nouvelle modalité d'inscription des demandeurs d'emploi a débuté le 16 décembre. Ce délai de mise en œuvre de 3 mois a permis à nos collègues de suivre des formations (notamment sur l'animation avec un module de 2 jours), de choisir les outils adaptés pour les demandeurs d'emploi et de s'approprier cette nouvelle organisation du travail. A ce jour, 11 packs de démarrage ont eu lieu avec entre 12 à 16 personnes convoquées par pack. Le déploiement pour la région Normandie se fera en 3 vagues entre le 1^{er} avril et le 31 décembre.

Qu'est-ce que c'est :

- Il remplace l'ESI avec un format de 2 demi-journées : soit pour le DE 6 h de présence à l'agence au lieu de 45 mn pour un ESI.

Pour qui :

- Si le document de présentation n'indiquait qu'un public de « primo demandeurs » d'emploi très rapidement les intervenants ont confirmé que cela concernera également les réinscriptions à plus de 5 ans

Déroulement :

- Préparation : avant la réunion, le conseiller responsable du pack est en charge de la préparation des dossiers. Se met en relation avec le conseiller GDD pour le traitement des dossiers si nécessaire et avec le conseiller entreprise pour ce qui concerne le marché du travail.
- Première ½ journée : 5 conseillers placement sont mobilisés sur la totalité de la 1^{ère} ½ journée, 1 membre de l'ELD introduit la réunion, 1 conseiller indemnisation intervient entre 15 et 20 minutes pour donner des informations en lien avec l'indemnisation et 1 conseiller entreprise sur une durée équivalente pour parler du marché du travail aux participants en lien avec leur projet de recherche d'emploi, 4 conseillers placement animent les mini ateliers avec chacun 4 demandeurs d'emploi et le 5ème conseiller est en charge de l'animation de la ½ journée.
- Deuxième ½ journée : il s'agit d'un module de TRE animé par 1 conseiller entreprise et 1 conseiller placement. A l'issue de ce module, les demandeurs d'emploi sont orientés vers le conseiller référent qui leur a été attribué pour la saisie de l'EDP et du PPAE.

La direction se félicite et positive à tous les niveaux la présentation de cette nouvelle modalité d'inscription : construction du projet avec un mode collaboratif à 100%, synergie entre les équipes, satisfaction des demandeurs d'emploi sur le contenu des 2 demi-journées, présentisme élevé des demandeurs d'emploi.

Les points d'alerte du SNU : Les élus.es ont fait remarquer très rapidement que si la satisfaction du demandeur d'emploi est bien présente, par contre les remontées du personnel de l'agence font apparaître une mise sous tension du collectif qui engendre malaise quant à l'organisation des activités de l'agence.

Nos élu.es ont donc voté la saisine de la « CSSCT » afin que les conditions de travail des agent-es soient réellement abordées !

De plus, nous alertons sur le taux d'occupation des salles de réunions (VUM, VUF, Atouts Jeunes, Ateliers permittents, GPF collectif), cela va générer des problèmes de planification. A ces contraintes il faudra également ajouter la gestion de l'accueil.

Nous avons fait la comparaison avec une agence équivalente en effectifs et DEFM à celle d'Elbeuf : pour septembre-octobre environ 340 ESI réalisés soit 170 par mois. Même en faisant des packs de démarrage à 15 DE (5 conseillers mobilisés par demi-journée) il faudrait réaliser 12 packs chacun de ces 2 mois, soit 24 demi-journées pour réussir l'inscription de tous ces DE !.... Les comptes sont-ils bons ?

Face à l'exposé de ces éléments, chiffres à l'appui, la direction se veut rassurante et confiante quant au bon fonctionnement du dispositif car « ... à chaque changement de procédure (PPAE, ESI...) les craintes initiales ont toujours été surmontées » Nous rajouterons : quel sera le prix à payer ?

Vos représentants SNU au CSE : Aminta-Dior FALL, Nathan GUILLOT, Stanislas KAPKINER, Dorothee LECLERC, Maria MOLINA-SANCHEZ, Franck MESSIDOR, Myriam ZIATI.